

nom certain; qui soit reconnu, légitimé, signé par son auteur; le seul avec lui, et peut-être avant lui, dont il faut dire :

« Par la grâce de Dieu le dict sieur Guilhermin sculteur nous l'a rendu si beau et si bien faict, si parfait et accomply, que non seulement tout le peuple, mais les plus excellans et experts hommes l'ont tenu et le tiennent pour une merveille et des plus rares pièces qui soit en le païs. »

Lyon, le 1^{er} avril 1884.

F. GUINAND.

DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LYON.

P.-S. — Le présent mémoire a été lu à l'Académie de Lyon, le 1^{er} avril 1884. Il devait paraître pendant la *Semaine Sainte* qui suivait. C'était del'à-propos. Mais un dissentiment qui s'éleva entre nous au sujet de ce qui était dit sur l'origine lyonnaise et non avignonnaise de ce christ en buis, en fit ajourner la publication.

On me communique aujourd'hui, une brochure fort instructive, portant la date du 9 juillet 1884, intitulée : *Le christ en buis de Jean Guillermin*, par Auguste Canron (Avignon, Roumanille» 1884) J'ai tout lieu de penser que l'auteur de cet écrit a eu en main une copie, secrètement communiquée, de mon manuscrit. Malheureusement cette copie était mutilée à dessein et expurgée précisément de tout ce qui avait trait à la question de la provenance lyonnaise du christ de Lyon. On tenait absolument à ce qu'il fût reconnu pour le second crucifix, en buis, d'Avignon.

En réfutant, à la sourdine, mon modeste travail, M. Canron se bat contre une ombre, qu'on lui a jetée devant les yeux, pour l'induire en erreur.

Au fond, nous sommes du même avis tous deux, et je m'empresse de lui emprunter un document nouveau, une preuve toute matérielle, qu'il apporte au débat. Il a trouvé en parcourant les *Délibérations des Pénitents d'Avignon*, la mention d'une modique somme d'argent payée au fameux peintre, Joseph Parrocci, par